

Maîtrise d'ouvrage : EPAPS

Mandataire : Agence J

Co-traitants : Bassinet-Turquin Paysage, Ville Ouverte

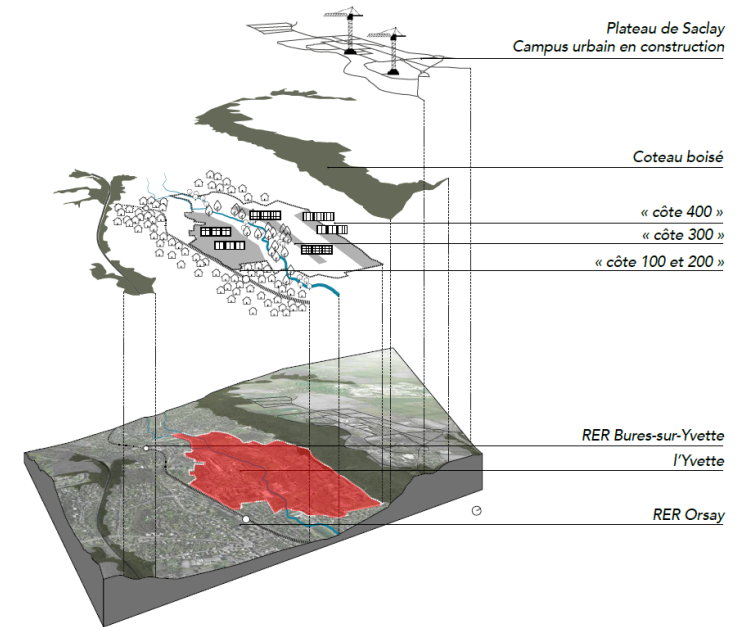
Réalisation de la prestation : 2017-2018

Les principaux objectifs du projet urbain :

C'est pour continuer à préserver et mettre en valeur le domaine de Launay tout en anticipant et en planifiant l'évolution du campus que l'EPA Paris Saclay, l'Université Paris-Sud, la Communauté d'agglomération de Paris-Saclay (CPS), les communes de Bures et d'Orsay, se sont engagés vis-à-vis de la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS) à établir un schéma de cohérence urbaine et paysagère à l'échelle de l'ensemble du site classé.

Toutefois, les vocations du site sont multiples et doivent trouver un équilibre dans le cadre des propositions programmatiques du Schéma Directeur urbain, paysager et environnemental. Le diagnostic partagé entre le groupement mené par l'Agence J, l'Université Paris-Sud et les Villes de Bures sur Yvette et d'Orsay identifie le site du Campus Vallée comme :

- Un campus universitaire du XXIème siècle, partie prenante du réseau métropolitain d'enseignement supérieur et de recherche ;
- Un campus habité, cité universitaire, lieu de vie répondant aux besoins quotidiens des étudiants, enseignants-chercheurs et personnels de l'Université ;
- Un « bien commun », site d'intérêt territorial, site classé, site inscrit, infrastructure environnementale, hydraulique et paysagère qu'il faut préserver et amplifier, et qui peut s'ouvrir à tous ;
- Un site connecté à son territoire, potentiel de développement dont les franges peuvent s'ouvrir à une diversification programmatique.



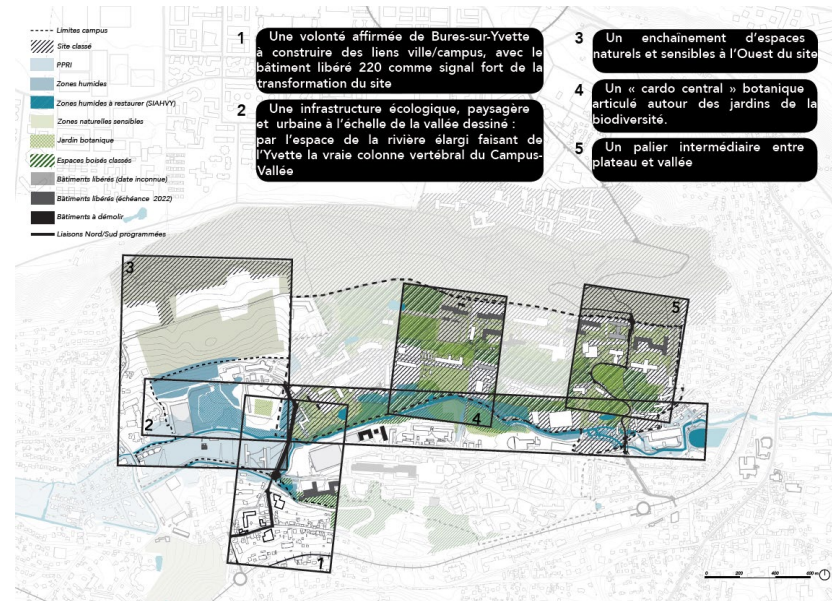
LES QUATRE PRINCIPES DE LA STRATÉGIE PROGRAMMATIQUE DU PARC-CAMPUS

un campus d'enseignement & de recherche au service d'un territoire élargi

une cité universitaire

un bien commun

un site au service du développement territorial



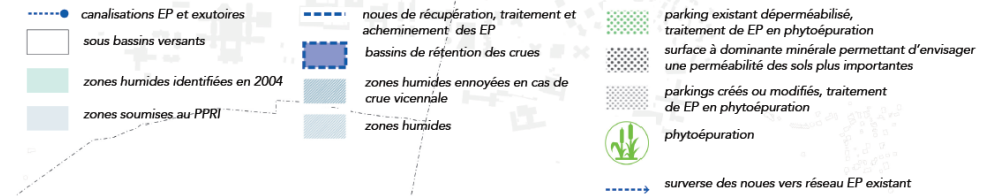
Ambitions environnementales du projet :

Distingués par secteur et par temporalité (aménagements prioritaires, phase prioritaire étendue, aménagements au long terme), les orientations environnementales et techniques retenues pour le réaménagement du Campus Vallée sont les suivantes :

- Dans la continuité des travaux du SIAHVY pour renaturer les berges de l'Yvette et redonner l'espace nécessaire à la rivière pour retrouver sa qualité écologique, permettre une gestion alternative des eaux pluviales sur tout le site, et au long cours sur le Campus pour déconnecter progressivement les bâtiments du réseau. Déployer la phytoépuration des eaux de ruissellement des parkings et des voies, mettre en place es dispositifs de rétention et d'infiltration (noues et bassins d'expansion des crues) en continuité des zones humides existantes ;
- Conserver, valoriser, renaturer les espaces écologiques sensibles du site (boisements, zones humides à rendre fonctionnelles...);
- Repenser l'accessibilité du site et améliorer la condition des piétons et des mobilités douces (redimensionnement et aménagement d'espaces publics, cheminements, services de mobilité décarbonée, garages à vélos, locations,...);
- Rationaliser le stationnement sur le Campus, en travaillant l'intermodalité aux portes d'entrée du Campus ;
- Hiérarchiser les voies de circulation et permettre la cohabitation des différents modes de déplacement. Aménager en conséquence le réseau routier, en fermant certains pans des voies existantes aux véhicules motorisés. Aménager qualitativement et désimperméabiliser les parkings existants ;
- Travailler la gestion des milieux naturels pour adopter une gestion différenciée des espaces pour mettre en valeur les collections botaniques et renforcer la valeur écologique des espaces naturels (espaces boisés classés sur les coteaux et au sein du Campus, berges, jardin botanique de l'Université...);
- Adopter une stratégie de réhabilitation thermique et d'autonomisation énergétique du Campus sur le moyen et le long terme.

Missions d'ALTO STEP :

Diagnostic environnemental, technique et de la gestion des eaux pluviales
 Orientations environnementales et techniques pour l'aménagement à court, moyen et long terme
 Volet technique de l'aménagement paysager (mission VRD)

PROJET DE MODES DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

HIÉRARCHISATION DU RÉSEAU VIAIRE - ÉTAT PROJETÉ
STATIONNEMENT
